

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 03 février 2021

L'an 2021 et le mercredi 03 février à 19 heures 30 minutes, les membres du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville, se sont réunis en session ordinaire, salle du Conseil, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur THOMAS Didier, Président

**Présents** : THOMAS Didier Président, BELTOISE Antony Vice-Président, JOLIN Lionel, LAROYE Aurélie, BALLOT Joël, GOUSSARD Pascal

**Absent excusé** : DIVIEN Jérémy qui a donné pouvoir à M.THOMAS

**Secrétaire** :  
LAROYE Aurélie

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil : 7
- Présents : 6
- Pouvoir : 1

**Date de la convocation** 25/01/2021

**Date d'affichage** : 25/01/2021

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers  
et publication ou notification le 09/02/2021

### SOMMAIRE

#### **Objet des délibérations**

- Déplacement exceptionnel du lieu de réunion  
- Signature d'Appel d'Offres Réhabilitation d'eau potable  
- Présentation de l'étude technique et plan pluriannuel d'investissement par le cabinet ALTEREO

#### **Compte rendu du Conseil du Syndicat du 16 décembre 2020 :**

Monsieur le Président donne lecture du Compte rendu de la séance du 16 décembre 2020, reçu par l'ensemble des conseillers.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **L'ordre du jour est le suivant :**

#### **SIAEP2021-01 : Déplacement du lieu de réunion du Conseil du Syndicat à titre exceptionnel**

Monsieur le Président déclare qu'il convient de fixer à titre exceptionnel le lieu de réunion du Conseil Syndical en salle polyvalente de Charmont-en-Beauce, contiguë au lieu de réunion habituel, située au 2 rue de la Mairie ;

Il précise que cette salle est adaptée aux dispositions particulières qui doivent être suivies dans la lutte contre la propagation du virus covid-19.

En conséquence et après en avoir délibéré le Conseil Syndical, décide de fixer le lieu de la réunion du Conseil du Syndicat des eaux SIAEP Charmont-Léouville en salle polyvalente, située 2 rue de la Mairie, 45480 Charmont-en-Beauce.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

La séance du Conseil s'ouvre Salle Polyvalente, 2 Rue de la Mairie, Charmont-en-Beauce.

**SIAEP2021-02 : Maîtrise d'œuvre relative – Réhabilitation du Réseau d'eau potable  
Liaison bourg de Charmont- Entrée nord du bourg d'Armeville – Entrée sud au bourg de  
Judainville**

Monsieur le président expose au conseil du Syndicat que Le Syndicat des eaux, SIAEP de CHARMONT EN BEAUCE - LEOUVILLE envisage la mise en place d'une nouvelle canalisation d'eau potable entre le bourg de CHARMONT EN BEAUCE et le hameau de Judainville.

Compte tenu de l'avancement de l'opération, le Bureau d'Etudes BETLEGRAND a été désigné maître d'œuvre chargé de la conception du projet et du suivi des travaux.

Les travaux envisagés sont à effectuer la Réhabilitation du réseau d'eau potable – Liaison bourg de Charmont - Entrée Nord d'Armeville - Entrée Sud de Judainville.

La mission confiée au prestataire comprend les éléments AVP/PRO/ACT/VISA/DET/AOR.

Les missions AVP, PRO et ACT portent sur l'ensemble des travaux (tranche ferme et tranche optionnelle).

Les missions VISA, DET et AOR sont scindées en une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Monsieur le Président précise qu'il convient d'acter l'actualisation du coût du projet pour mener à bien ces travaux.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide d'actualiser en fonction du coût des travaux, le coût de la maîtrise d'œuvre du Bureau d'Etudes BETLEGRAND à 7200€ HT de frais de maîtrise d'œuvre et imprévus.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

**SIAEP2021-03 : Autorisation de lancement d'une Procédure d'Appel d'Offres au titre de la  
Réhabilitation du Réseau d'eau potable**

Monsieur le président déclare que la date limite de remise des offres est fixée au vendredi 12 mars 2021 à 12h.

La réunion d'ouverture des plis est prévue le vendredi 12 mars 2021 à 17h, salle polyvalente de Charmont.

Une convocation vous sera envoyée à l'ensemble des conseillers.

Le commencement des travaux est prévu entre le lundi 3 mai 2021 et le vendredi 14 mai 2021 pour se terminer impérativement le vendredi 9 juillet 2021.

Au vu du dossier de présentation effectué par le Bureau d'Etudes BETLEGRAND, le Conseil Syndical, décide du lancement de la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de Réhabilitation du Réseau d'eau potable – Liaison bourg de Charmont – Entrée nord d'Armeville – Entrée sud Judainville, et, autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires et notamment la mise en œuvre et le lancement des opérations d'Appel d'Offres dématérialisées.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

**SIAEP2021-04 : Autorisation de signature d'une prestation dématérialisée de Marché Public  
auprès de Avenue-Web Systèmes (AWS)**

Monsieur le président déclare qu'il convient de procéder au lancement du dit Appel d'Offres de façon dématérialisé et que la solution proposée par Avenue-Web Systèmes est adaptée au besoin en accompagnement du Syndicat des eaux pour la passation des consultations, préparation et publication, en matière de marchés publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette prestation.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

## **SIAEP2021-05 : Aménagement Branchement électrique entre la Rue de la Forge, aire de jeux**

Par Délibération D2021-05 en date du 21 janvier 2021, du Conseil Municipal de la Commune de Charmont-en-Beauce, a accepté la proposition du SIAEP Charmont -Léouville pour l'intégration de la surlargeur qui permet la réalisation de l'installation électrique de la rue de La Forge jusqu'à l'aire de jeux de Charmont-en-Beauce (soit un linéaire de 210 m).

Cet aménagement représente un coût estimatif de 7 500 € H.T, qui permettra la réalisation d'un branchement électrique par les services de la SICAP.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide de l'intégration à l'Appel d'Offres de ces éléments Et d'autoriser la signature de la convention permettant notamment le règlement du montant réel de l'opération ainsi réalisée.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **Questions diverses :**

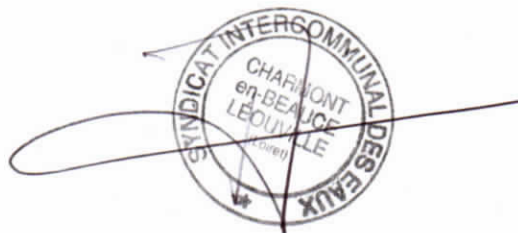
#### **Présentation de l'étude technique et plan pluriannuel d'investissement par le cabinet ALTEREO :**

Monsieur le président présente le document technique produit par le Bureau d'études ALTEREO. Il s'agira à l'échelon de la Communauté de Communes de la Plaine Nord Loiret d'étudier pour 2024 le transfert des charges en matière d'eau et d'assainissement.

Des points sont abordés tels que :

- Le comblement de forages sur le territoire du SPEP de Trémeville et la Commune de Charmont-en-Beauce, au travers du Syndicat, et, solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau
- Les compteurs de sectorisation dont un compteur est prévu dans le cahier des charges de l'Appel d'Offres relatif à la réhabilitation du réseau.
- Le défense incendie
- Le temps de séjour de l'eau et sa stagnation dans les canalisations.

**La séance est levée à 21h00**



A Charmont-en-Beauce,  
le 15/02/2021  
Le Président,  
THOMAS Didier